



LACOSTE

O U T I L L A G E

DEPUIS
1935





LACOSTE SARL

Fabrication française de tous types de GRIMPETTES permettant l'ascension de poteaux bois, béton, pylônes et caténares en acier spécial forgé et traité.

Distribués dans grand nombre de pays étrangers.

Gamme complémentaire pour l'équipement du monteur de lignes.

Entreprise familiale depuis 1935, spécialisée dans la production d'outillage pour la construction et l'entretien de lignes électriques et téléphoniques.



Aigle royal : choisi dès 1960 comme logo avec la marque « Royal Sécurité » par analogie entre ses serres très puissantes et les pointes des grimpettes qui assurent par leur fiabilité une parfaite sécurité.

12 Avenue Pasteur - 24160 EXCIDEUIL
Tél. : 05 53 62 42 92 - Fax : 05 53 62 93 46
info@lacoste-outillage.com - www.lacoste-outillage.com


SOMMAIRE

Grimettes		2 → 9
Lève-trappes Réseau souterrain		10 - 11
Outillage poteau Mise en place Manutention		12 - 13 24
Tirage de câbles - Poulies Appareil de traction et de levage Outillage pour tirage de câbles		14 → 22
Cric hydraulique		25
Equipements de protection individuelle et accessoires		26 → 32
Outillage isolé 1000 volts		33
Outillage complémentaire Berceau d'appui, appareils de cerclage, aiguille de tirage...)		23 - 34
Outillage pour élagage		35
Equipements de protection individuelle - Signalisation Trépied de sauvetage		36 - 37
Treuil hydrauliques		38

GRIMPETTES - Électricité de France




- Modèle répondant aux normes Afnor S 71012 et ERDF 10-10.
- Garanti et éprouvé à 400 kg par pied.
- Acier spécial forgé et traité.
- Pointes prises dans la masse et trempées.
- Semelles étirées et évidées de deux lumières.
- Courroies cuir chromé 1^{er} choix **cousues et rivetées**.

Référence	Ouverture*	Nombre de pointes	Pointes trempées	 la paire
6000	24 cm	7	oui	2,600
6001	26 cm	8	oui	2,900
6002	32 cm	8	oui	3,600
6003	35 cm	8	oui	3,600

GRIMPETTES - France Télécom




- Norme Afnor S 71012.
- Garanti et éprouvé à 400 kg par pied.
- Acier spécial forgé et traité.
- Pointes prises dans la masse et trempées.
- Semelles étirées et évidées d'un losange.
- Courroies cuir chromé 1^{er} choix **rivetées**.

Référence	Ouverture*	Nombre de pointes	Pointes trempées	 la paire
6004	24 cm	7	oui	2,600
6005	30 cm	7	oui	3,000
6006	35 cm	7	oui	3,200

Même modèle que Réf. 6004 à 6006 COURROIES AMOVIBLES



Référence	Ouverture*	Nombre de pointes	Pointes trempées	 la paire
6007	24 cm	7	oui	2,600
6008	30 cm	7	oui	3,000
6009	35 cm	7	oui	3,200

Réf. 6010

- Jeu de 4 Courroies en cuir chrome 1^{er} choix interchangeable pour étriers Réf. 6007 à 6009



- * Ouverture entre pointes d'extrémité
- Courroies de rechange à river à la demande.

GRIMPETTES STANDARD

- Acier spécial forgé.
- Pointes prises dans la masse.
- Courroies en cuir chromé 1^{er} choix passant directement autour de la tige.

Référence	Ouverture*	Nombre de pointes	Pointes trempées	 la paire
6011	20 cm	6	non	2,450
6012	25 cm	6	non	2,700
6013	30 cm	6	non	3,000
6014	35 cm	6	non	3,200
6015	20 cm	6	oui	2,450
6016	25 cm	6	oui	2,700
6017	30 cm	6	oui	3,000
6018	35 cm	6	oui	3,200

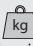
GRIMPETTES avec arceau

- Acier spécial forgé.
- Pointes prises dans la masse.
- Modèle **avec arceau pour le passage de la courroie**.
- Courroies en cuir chromé 1^{er} choix.

Référence	Ouverture*	Nombre de pointes	Pointes trempées	 la paire
6019	20 cm	6	non	2,500
6020	25 cm	6	non	2,800
6021	30 cm	6	non	3,100
6022	35 cm	6	non	3,200
6023	20 cm	6	oui	2,500
6024	25 cm	6	oui	2,800
6025	30 cm	6	oui	3,100
6026	35 cm	6	oui	3,500

GRIMPETTES avec arceau et semelle

- Acier spécial forgé.
- Pointes prises dans la masse.
- Semelle tôle d'acier nervurée, très appréciée des monteurs, position des pieds plus ergonomique.
- Montage des courroies selon les **Réf. 6019 à 6026**

Référence	Ouverture*	Nombre de pointes	Pointes trempées	 la paire
6027	20 cm	6	oui	3,300
6028	25 cm	6	oui	3,800
6029	30 cm	6	oui	4,100
6030	35 cm	6	oui	4,500

* Ouverture entre pointes d'extrémité

- Courroies de rechange à river à la demande.



GRIMPETTES RÉGLABLES

Réf. 6031

- Pour supports profilés ITLA.
- Acier spécial forgé.
- Ouverture des mâchoires **réglable de 5 à 20 mm.**
- Mâchoires **munies de patins en caoutchouc** pour éviter toute détérioration des revêtements.
- Tampons caoutchouc interchangeable.
- Courroies cuir chromé 1^{er} choix.
- Poids : 3,700 kg.



GRIMPETTES CATÉNAIRES - Agréées SNCF

Réf. 6032

- Même principe que le modèle Réf. 6031
- Avec semelle pour ascension de face (voir photo bandeau).
- Poids : 4,800 kg.



Réf. 6033

- Tampons caoutchouc interchangeable.
- Poids : 0,150 kg le jeu de 4 tampons.



- Courroies de rechange à river à la demande.



GRIMPETTES RÉGLABLES sans caoutchouc

Réf. 6034

- Pour supports profilés ITLH.
- Acier spécial forgé.
- Ouverture des mâchoires **réglable de 5 à 20 mm.**
- Courroies cuir chromé 1^{er} choix.
- Poids : 3,200 kg - la paire.



Réf. 6035

- Même principe que la Réf. 6034
- Avec semelle pour ascension de face.
- Poids : 4,600 kg - la paire.



GRIMPETTES POUR POUTRELLES «I»

Réf. 6036

- Acier spécial traité.
- Ouverture des crochets **réglable de 80 à 160 mm.**
- Prend l'aile sur ses deux extrémités.
- Courroies cuir chromé 1^{er} choix.
- Poids : 2,800 kg - la paire.

Réf. 6037

- Même modèle que la Réf. 6036
- Ouverture des crochets **réglable de 80 à 240 mm.**
- Poids : 3,200 kg - la paire



- Courroies de rechange à river à la demande.



GRIMPETTES A SERRAGE AUTOMATIQUE

Agréées ERDF N° 18-632

Réf. 6038

- Pour tous types de poteaux béton précontraint ou non, en service à ERDF de section rectangulaire ou en «I».
- **Réglage automatique entre 120 et 450 mm.**
Rappel par sandow.
- **Corps, patins et crémaillères en alliage léger.**
- Rouleaux à lames en acier spécial trempé.
- Courroies cuir chromé de 1^{er} choix.
- Poids : 8,200 kg.



REPOSE-PIEDS DE POSITIONNEMENT SUPPORT BÉTON

Agréé ERDF N° 223 D 191 Fiche SPS B 232

Réf. 6039

- Ce matériel est destiné à être mis en place en fin d'ascension du support, afin de procurer au monteur une position plus ergonomique.
- Ne peut être utilisé comme moyen d'ascension.
- Tige acier de \varnothing 16 mm, écartement variable.
- Poids : 2,500 kg.



- Courroies de rechange à river à la demande.

ASCENSION POTEAUX BÉTON



GRIMPETTES A BROCHES

Réf. 6040

- Ascension poteaux béton munis de trous.
- Une pointe à l'avant, une sur le côté, long 135 mm.
- Acier spécial traité.
- Courroies cuir chromé 1^{er} choix.
- Poids : 4,100 kg - la paire.



Réf. 6041

- Même modèle mais sans pointe sur le côté.
- Poids : 3,700 kg - la paire.



- Courroies de rechange à river à la demande.



GRIMPETTES FIXES (sans réglage)

Réf. 6042 - Ouverture 18 cm

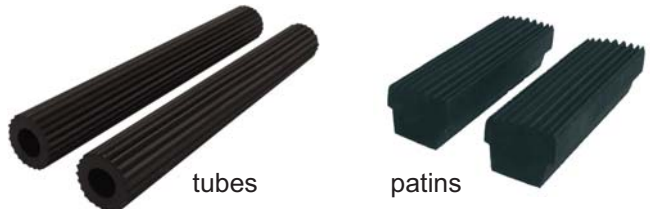
Réf. 6043 - Ouverture 21 cm

- Tige partiellement revêtue d'un tube caoutchouc.
- Butée protégée d'un patin caoutchouc.
- Courroies cuir 1^{er} choix.
- Poids : 3,900 kg - la paire.

PIÈCES CAOUTCHOUC INTERCHANGEABLES

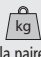
Réf. 6044 - Paire de tubes : 0,340 kg.

Réf. 6045 - Paire de patins : 0,225 kg.



GRIMPETTES RÉGLABLES

6 modèles selon ouverture \varnothing 9 cm à \varnothing 45 cm

Référence	N°	\varnothing minimum à 1 m du sommet en cm	\varnothing minimum à 1 m du sommet en cm	 la paire
6046	1	9	22	5,5
6047	2	14	27	6,5
6048	3	14	30	6,5
6049	4	16	33	6,7
6050	5	26	40	6,9
6051	6	30	45	7,7

- Réglage manuel en cours d'ascension suivant conicité ou diamètre du poteau.
- Acier spécial traité.
- Bloc semelle alliage léger avec tampons caoutchouc.
- Tiges partiellement revêtue d'un tube caoutchouc.
- Courroies cuir chromé 1^{er} choix.
- Courroies de rechange à river à la demande.

* Berceau d'appui pour échelle (voir page 38).

GRIMPETTES POUR ÉLAGUEURS



Réf. 6052

- Acier forgé.
- 1 Pointe usinée interchangeable.
- Hauteur tige : 42 cm.
- Longueur pointes : 5 cm.
- Courroies cuir chromé 1^{er} choix.
- Protection latérale et tibiale cuir naturel.
- Finition : électro zingage.
- Poids : 2,700 kg - la paire.



Réf. 6053

- Acier forgé.
- 2 Pointes prises dans la masse.
- Hauteur tige : 44 cm.
- Longueur pointes : 4,5 cm.
- Courroies cuir chromé 1^{er} choix.
- Finition : Apprêt noir.
- Poids : 2,600 kg - la paire.



KIT D'ÉLAGAGE COMPLET

- Harnais, longe, cordage, sac de lancer et grimpettes (voir page 27).

Outillage pour élagage (voir page 35).



GRIMPETTES COCOTIERS

Réf. 6054

- Acier forgé.
- 9 pointes sur tige et 1 sur semelle.
- Ouverture entre pointes d'extrémité : 35 cm.
- Courroies cuir chromé 1^{er} choix.
- Poids : 3,750 kg - la paire.

- Courroies de rechange à river à la demande.



PINCE «RIVAUX» - Agréée France Télécom

Réf. 6055

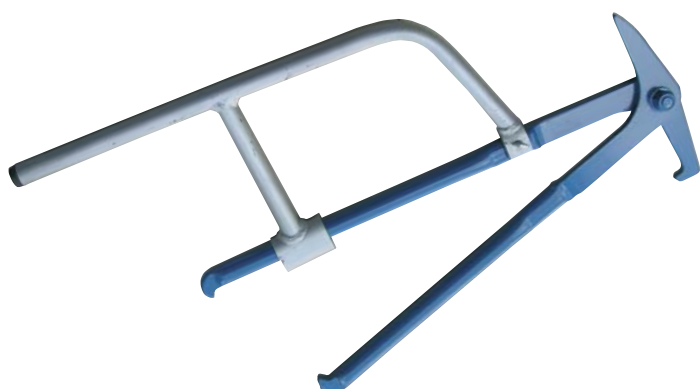
- Pince «Rivaux» pour soulever, ouvrir et déplacer la quasi totalité des plaques et regards en fonte.
- Matière : Acier spécial mécano-soudé.
- Poids : 3,100 kg.



RÉHAUSSE ADAPTABLE

Réf. 6056

- Réhausse adaptable sur manche de la pince **Réf. 6055**
- Permet une manœuvre plus aisée par le gain d'une hauteur de 20 cm et la démultiplication de la force appliquée.
- Fixation sur le manche par vis papillon.
- Diamètre du tube : 28 cm.
- Dimensions : 57 x 24,5 cm.
- Matière : Acier.
- Poids : 1,450 kg - Accessoire seul.



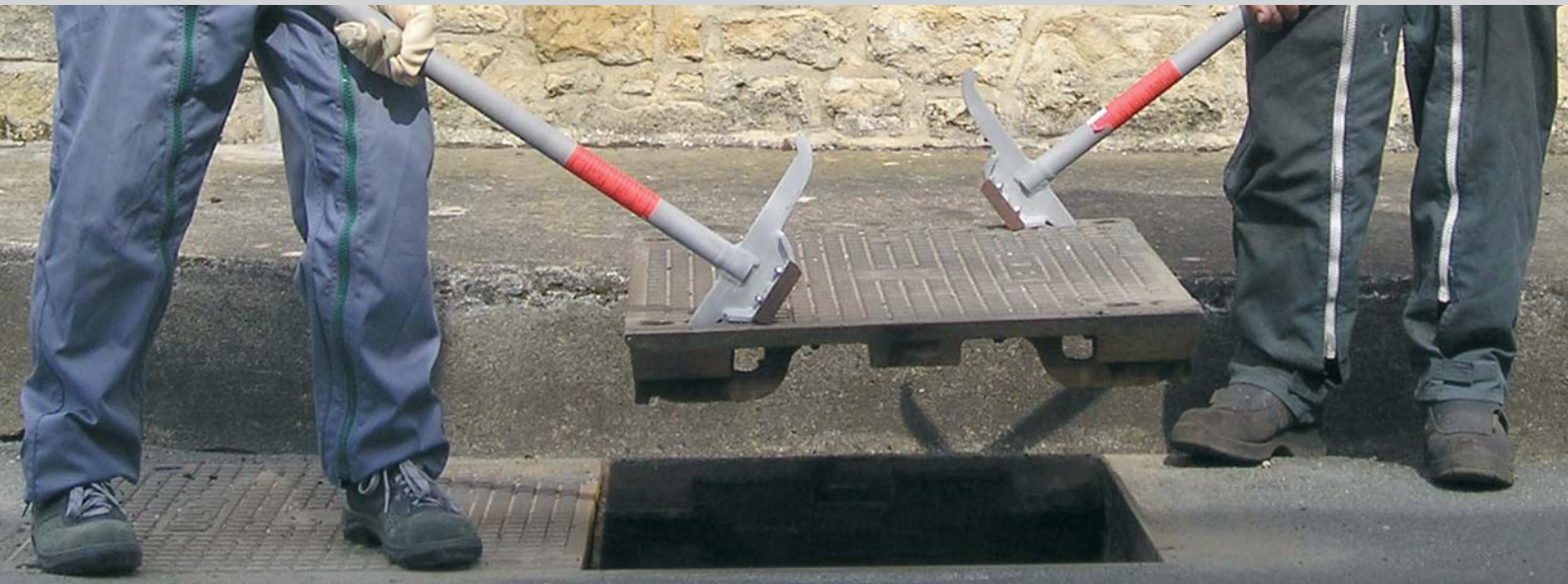
CROCHET

- Crochet pour soulever les trappes.
- Acier forgé.
- Diamètre : 12 mm.



Référence	Longueur en mm	kg
6057	570	0,750
6058	390	0,600





MARTEAU A TRAPPE - Agréé France Télécom

Réf. 6059

- Pour décoller, soulever et déplacer la quasi totalité des plaques de chambre (métalliques et béton) s'utilise seul ou par paire. L'intérieur du manche (tube) est muni d'une masselotte d'inertie mobile.
- Semelle de frappe en Cupro-Beryllium (anti-étincelant), interchangeable.
- Longueur totale : 1030 mm.
- Finition : Métallisation (8 microns).
- Poids : 6,200 kg.



MARTEAU A TRAPPE - Non Agréé

Réf. 6060

- Même fabrication que le modèle Réf. 6059
- Finition : Peinture.
- Poids : 6,200 kg.



PIÈCE DE RECHANGE

Réf. 6061

- Semelle Cupro-Beryllium (anti-étincelant).
- Poids : 0,640 kg avec les fixations.

MARTEAU D'EGOUTIER


Réf. 6062

- Acier forgé.
- Longueur : 90 cm.
- Largeur : 24 cm.
- Poids : 4,000 kg.



BARRES A MINE

- Acier octogonal haute résistance.
- Pointe et taillant trempés.
- Diamètre sur plat 25 mm.

Référence	Longueur en m	 kg
6063	1,50	6
6064	1,75	7
6065	2,00	8
6066	2,50	10
6067	3,00	12

BARRE A DAMER

Réf. 6068

- Sa forme arc de cercle permet de tasser la terre autour du poteau.
- Acier octogonal haute résistance.
- Pointe trempée.
- Diamètre sur plat 25 mm.
- Longueur : 2 m.
- Poids : 10 kg.



CRAYONS D'ANCRAGE FORGÉS

Réf. 6069

- Acier forgé.
- Tête refoulée, pointe forgée.
- Diamètre : 35 mm.
- Longueur : 1,50 m.
- Poids : 11 kg.

Réf. 6070

- Acier forgé, octogonal.
- Tête refoulée, pointe forgée.
- Diamètre sur plat : 25 mm.
- Longueur : 1,50 m.
- Poids : 6 kg.

PINCE A TALON RENFORCÉE 1 POINTE

Réf. 6071

- Longueur : 1,50 m.
- Diamètre : 25 mm.
- Poids : 8,500 kg.

MASSE COUPLE FORGÉE

Réf. 6072 avec manche

- Angles arrondis.
- Douille conique avec manche composite assurant résistance, sécurité et confort.
- Longueur : 0,90 mètre.
- Poids masse : 4,000 kg.
- Poids manche : 1,000 kg.

VIRE-POTEAUX BÉTON

Réf. 6073

- Pour tourner, déplacer, orienter les poteaux béton.
- Longueur manche : 1,15 m.
- Poids : 10 kg.

PINCE A PORTER LES POTEAUX BOIS

Réf. 6074

- Acier forgé.
- Mâchoires forme tenaille.
- Diamètre maxi du poteau: 30 cm.
- Longueur de chaque manche : 60 cm.
- Poids : 8,200 kg.

GRIFFE POUR POTEAUX BOIS

Réf. 6075

- Griffes articulées pour orientation des poteaux bois lors de leur mise en place après le remblaiement, ou déjà armés.
- Longueur manche : 1,15 m.
- Poids : 3,800 kg.




CLÉ A SANGLE POUR POTEAUX MÉTALLIQUES

Réf. 6076

- Clé à sangle pour orientation des poteaux métalliques lors de leur implantation et après le remblaiement, ou déjà armés.
- Sangle largeur : 75 mm.
- Longueur manche : 0,72 m.
- Poids : 3,700 kg.



Référence	Désignation	Longueur en m	 kg
6077	Pioche de terrassier Douille ronde ø 47 mm	0,560	2,500
6078	Manche bois pour pioche	1,000	0,700
6079	Manche NOVAGRIP pour pioche	0,900	0,500

POULIES DE DÉROULAGE



Réf. 6080



Réf. 6081



Réf. 6082



Réf. 6083



Réf. 6085
Réf. 6086
Réf. 6087



Réf. 6084

Réf. 6080 - Crochet FIXE - Poids : 0,525 kg.

Réf. 6081 - Crochet TOURNANT - Poids : 0,560 kg.

- Spécialement conçues pour le déroulage des câbles France Télécom AUTOPORTÉS.
- Poulie en alliage léger.
- Armature fer rond \varnothing 8 mm.
- Chappe ouvrante.
- Réa : \varnothing 60 mm - Larg : 60 mm - Prof : 20 mm.

Réf. 6082 - Crochet FIXE

- Répondant à la nomenclature France Télécom 781885 V.
- Poulie en polyamide.
- Armature en acier inox.
- Réa : \varnothing 70 mm - Larg : 55 mm - Prof : 23,5 mm.
- Poids : 0,350 kg.

Réf. 6083 - Crochet TOURNANT

- Poulie en nylon renforcé incassable.
- Armature acier.
- Réa : \varnothing 120 mm - Larg : 55 mm - Prof : 55 mm.
- Poids : 0,950 kg.


Réf. 6084 - Crochet TOURNANT avec linguet de sécurité

- Permet de dérouler tous les câbles pré-assemblés, isolés, torsadés jusqu'aux sections :
- 3 x 70 mm² / 2 x 16 mm² / 54,6 mm²
- Réa : \varnothing 250 mm - Larg : 60 mm - Prof : 60 mm.
- Charge maximale d'utilisation : 800 kg.
- Matière : Alliage d'aluminium haute résistance.
- Poids : 2,600 kg.

Pour câbles nus

Crochet TOURNANT avec linguet de sécurité.


- Bague avec graisseur.
- Alliage léger.

Référence	Réa \varnothing larg mm prof mm	Charge d'utilisation à titre indicatif (kg)	Section du câble	
6085	275 22 62,5	500	38 Cu 34-43 alc	1,150
6086	300 38 22,5	800	54-117 alc	2,100
6087	352 40 20	1300	148 alc	4,000

MÂCHOIRES À TENDRE



- Spécialement étudiées et destinées à la mise en place des câbles France Télécom AUTOPORTÉS.
- Assure un serrage des porteurs, des conducteurs cuivre, alu et acier de différents diamètres.
- Acier forgé - galvanisé - Mâchoires acier trempé.

Référence	∅ des fils et câbles en mm	Force en T	 kg
6088	1 à 5	0,5	0,250
6089	3 à 9	1	0,850
6090	4 à 12	1,700	1,200
6091	6 à 18	3	1,850
6092	10 à 28	3,500	3,800



SERRE - CÂBLES


- Tendeur parallélogramme pour câble Almelec de ∅ 6 à 14 mm. Force : 800 kg.
- Alliage léger.

Réf. 6093 - Brut - Poids : 1,500 kg.

Réf. 6094 - Plastifié pour câbles autoportés - Poids : 1,550 kg.




TENDEUR OU GRENOUILLE ARTICULÉE - Acier traité

Référence	Capacité de serrage en mm	 kg
6095	1 à 5	0,380
6096	1 à 12	0,960



Tendeur «TIRVIT»

- Léger, maniable, de faible encombrement, simple et robuste.
- Pour tension de lignes électriques et téléphoniques : câbles cuivre, almelec, alu et acier.

Référence	Force en daN	Câbles ou fils de \varnothing en mm	
6097	400	2 à 8	4
6098	600	7 à 15	5,2
6099	800	14 à 18	6,2





MÂCHOIRES COMPLÈTES (ou coulisseau équipé)

Référence	Pour Tirvit	Pour câble ou fil de \varnothing en mm	kg
6100	6097	2 à 8	0,280
6101	6098	7 à 15	0,520
6102	6099	14 à 18	0,600

GRENOUILLE (mâchoire avec manille d'amarrage)

- Permettant de saisir et de maintenir tendu câble ou fil en attente de ligature ou de réglage.

Référence	Pour Tirvit	Pour câble ou fil de \varnothing en mm	kg
6103	6097	2 à 8	0,290
6104	6098	7 à 15	0,550
6105	6099	14 à 18	0,610

PIÈCES DÉTACHÉES

Désignation	6097		6098		6099	
	Réf.	kg	Réf.	kg	Réf.	kg
Corps de mâchoire	6106	0,160	6107	0,300	6108	0,380
Corps de Grenouille	6109	0,140	6110	0,260	6111	0,260
Came	6112	0,100	6113	0,190	6114	0,190
Ressort	6115	0,005	6116	0,010	6117	0,010
Clips	6118	-	6119	-	6120	-
Axe	6121	0,010	6122	0,023	6123	0,023
Manille pour grenouille	6124	0,055	6125	0,100	6126	0,100



Corps de mâchoire



Corps de Grenouille



Came



Ressort



Clips



Axe



Manille



TIRFOR Compact et léger

- Levier télescopique.
- Antidébrayage de sécurité.
- Avec câble longueur 20 mètres sur touret.

Référence	Capacité nominale (daN)	Poids de l'appareil avec câble kg
6127	800	13,6
6128	1600	26
6129	3200	50



TIRFOR Renforcé

- Levier télescopique.
- Antidébrayage de sécurité.
- Avec câble longueur 20 mètres sur touret.

Référence	Capacité nominale (daN)	Poids de l'appareil avec câble kg
6130	800	15,4
6131	1600	32,5
6132	3200	53



APPAREILS UNIVERSELS DE LEVAGE ET DE TRACTION

- Extra légers et robustes, facile à utiliser et à entretenir.
- Avec levier et câble, longueur 10 mètres.


Référence	Capacité nominale (daN)	Poids de l'appareil avec câble kg
6133	300	2,250
6134	500	5,900



PALAN A LEVIER (BRAVO)

Pour tendre, tirer et lever




- Léger, compact, robuste et maniable.
- Frein automatique à double cliquet.
- Crochets à rotation libre à 360°.
- Sans limiteur de charge.
- Chaîne traitée anti-corrosion.
- Hauteur levée : 1 m 50.

Référence	Charge maximum d'utilisation (T)	 avec chaîne de 3 m
6135	0,25	2,000
6136	0,50	4,000
6137	0,75	7,000
6138	1,5	11,000
6139	3	21,000
6140	6	31,000



PALAN TREUIL (Lug All)

- Léger et peu encombrant, permet tous les réglages de câbles en particulier en haut des appuis. Utilisé également pour levage des charges, arrimage des poteaux et autres.
- Double cliquet de verrouillage automatique.
- Crochets à rotation libre à 360°.
- Câble traité anticorrosion.
- Levier réversible.

Référence	Capacité 1 brin 	Capacité 2 brins 	Longueur de câble en m	Diamètre de câble en mm	
6141	250	500	7,60	4,0	4,000
6142	500	1000	3,10	5,6	4,000
6143	500	1000	4,00	5,6	4,200
6144	500	1000	9,20	5,6	6,100
6145	500	1600	6,60	HR 6,4	6,200

TIRE-CÂBLE acier galvanisé

- Spécialement conçu pour pose de câbles en conduite souterraine et pour le montage des câbles alu - acier en aérien.
- Cosses renforcées, profilées pour assurer une grande flexibilité et la non-agression de l'enveloppe du câble.

Tire-câble à lacet (nous consulter)

Capacité diamètre en mm	Simple boucle Référence	Double boucle Référence
5 à 8	6146	6164
8 à 10	6147	6165
10 à 15	6148	6166
15 à 20	6149	6167
18 à 25	6150	6168
23 à 30	6151	6169
30 à 38	6152	6170
35 à 43	6153	6171
40 à 50	6154	6172
43 à 55	6155	6173
50 à 60	6156	6174
55 à 65	6157	6175
65 à 75	6158	6176
75 à 85	6159	6177
85 à 100	6160	6178
100 à 125	6161	6179
130 à 150	6162	6180
150 à 170	6163	6181

EMERILLONS à billes et à chape

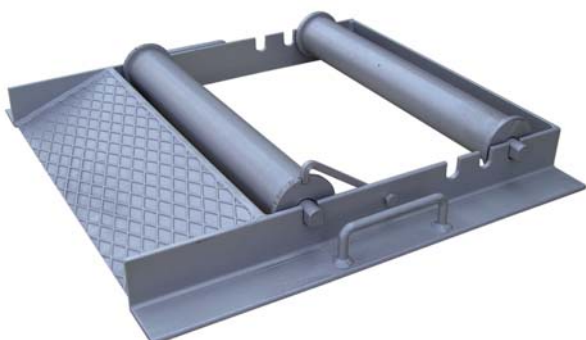
- Permettant la liaison entre 2 tire-câbles, le remplacement d'un ancien câble par un nouveau.

Référence	Longueur en mm	Ø en mm	Rupture linéaire en T	kg
6182	61	14	1,9	0,750
6183	70	16	1,9	0,100
6184	88	22	3	0,230
6185	122	34	4,9	0,520
6186	122	38	7,5	0,690
6187	200	55	12	2,000

DÉROULEUR DE CÂBLE SUR TOURET

- Rouleaux montés sur roulements à billes étanches.
- 3 réglages selon diamètre du touret.


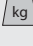
Référence	Capacité maximale pour touret en cm	Poids du touret en T	Dimensions pour touret en cm	kg
6188	largeur 70	1	76 x 85	40
6189	largeur 88	2	108 x 75	90



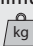

TIRE-CÂBLES - Acier galvanisé haute résistance

- Élasticité très élevée assurant un serrage sur toute la longueur.
- Bagues serties.


Simple boucle pour tirage en bout de câble

Référence	∅ en mm	Charge minimum Rupture 	Longueur en mm	
6190	10 à 20	1860	750	0,15
6191	20 à 30	1990	900	0,24
6192	30 à 40	2900	900	0,35
6193	40 à 50	4250	950	0,5
6194	50 à 65	4250	1000	0,6
6195	65 à 80	5700	1000	0,62
6196	80 à 95	5700	1100	0,7
6197	95 à 110	5700	1100	0,8
6198	110 à 125	5700	1200	1,2

Double boucle ouvert aux deux extrémités. Tirage couissant en bout et sur n'importe quelle partie du câble.

Référence	∅ en mm	Charge minimum Rupture 	Longueur en mm	
6199	10 à 20	1860	750	0,15
6200	20 à 30	1990	900	0,24
6201	30 à 40	2900	900	0,35
6202	40 à 50	4250	950	0,5
6203	50 à 65	4250	1000	0,6
6204	65 à 80	5700	1000	0,62
6205	80 à 95	5700	1100	0,7
6206	95 à 110	5700	1100	0,8
6207	110 à 125	5700	1200	1,2

PAIRE DE MOUFLES LYONNAISES A 3 POULIES

Référence	∅ du réa en mm		Sans corde	Avec corde de 20 m
6208	40	2,250	x	
6209	50	3,500	x	
6210	40	3,050		x
6211	50	4,300		x

AIGUILLES DE TIRAGE

Aiguille souple en fibre de verre montée sur dévidoir en acier traité antirouille (peinture époxy). Le dévidoir est équipé d'un frein qui permet de bloquer la roue et de deux roues TT pour les diamètres 9 et 11 mm. Sa structure a été conçue de façon très robuste pour faire face aux aléas des chantiers. L'aiguille est montée d'origine avec deux embouts filetés en laiton à chaque extrémité et une ogive en aluminium.



Référence	∅ en mm	Longueur en m	Conditionné dans dévidoir ∅ en mm	Dimensions dévidoir hors tout L x l x H en mm	kg
6212	4,5	40	400	300 x 150 x 450	3,750
6213	6	40	600	600 x 210 x 720	4,800

Autres longueurs à la demande (de 20 à 100 m).



Référence	∅ en mm	Longueur en m	Conditionné dans dévidoir ∅ en mm	Dimensions dévidoir hors tout L x l x H en mm	kg
6214	9	120	800	750 x 360 x 920	23,900
6215	11	150	1000	930 x 330 x 1150	36,400

Autres longueurs à la demande (de 80 à 300 m).



CHARIOT LÈVE-PLAQUE A ROUES

Réf. 6216

- Utilisé par paire.
- Pour soulever et transporter la quasi totalité des plaques lourdes.
- Chassis acier.
- Muni d'un volant de blocage, d'une manivelle de levage et de deux roues pour le déplacement.
- Livré avec 2 crochets : 1 pour plaques métalliques et 1 pour plaques béton.
- Charge dynamique : 800 kg.
- Poids : 31,000 kg la paire.



SUPPORT BOBINE

Réf. 6217

- Muni de 2 bagues Téflon.
- Dévidoir pour bobine de câbles longueur 305 m.
- Diamètre de la bobine : 29,5 x 33 cm.
- Dimensions hors tout : 39 x 24 x 43 cm.
- Poids : 3,550 kg.

Possibilité de réalisation tous types de supports



AIGUILLE DE TIRAGE POUR PETITES CONDUITES

- Filin d'acier plat enroulé dans un boîtier plastique.
- Une boucle à une extrémité.
- Déroulage et enroulage automatique.
- Incassable.

Référence	Longueur filin en m	Largeur filin en mm	Epaisseur filin en mm	kg
6218	15	3,17	2,6	0,800
6219	30	3,17	2,6	1,800
6220	60	3,17	2,6	2,900



Réf. 6221

Réf. 6222

FOURCHES FORGÉES EN ACIER SPÉCIAL

Référence	Désignation	Ouverture mm	Douille ø int. mm	Pointes trempées	kg
6221	Fourche de levage pour poteaux bois	285	45	x	1,350
6222	Fourche double pour poteaux jumelés	420	50	x	2,200

• Références des manches adaptables : 6231 - 6232 - 6233



Réf. 6223



Réf. 6224



Réf. 6225 - 6226



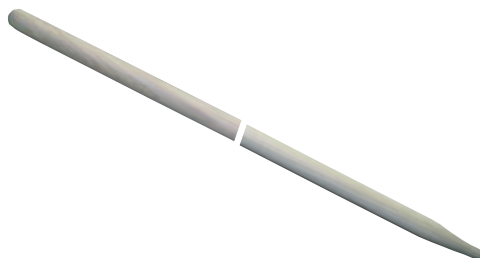
Réf. 6227-6228

Référence	Désignation	Largeur cm	Rebord Haut. cm	kg	Référence Manches adaptables
A douille 6223 A bride 6224	<u>Pelle curette</u> • Acier embouti	18 17,5	1,5 7,5	1,100 1,400	6231 - 6232 - 6233
6225	<u>Pelle de terrassier</u> • A col de cygne pointue • Acier embouti	Dim : 29 x 29		1,200	6230
6226	• A col de cygne pointue • Acier embouti	31 x 31		1,400	
6227 6228	<u>Pelle louche</u> Dite pelle d'égoutier • Acier embouti • Acier embouti	ø 22 24		1,500 1,800	6331 - 6332 - 6333



MANCHE POUR FOURCHES ET PELLES

- Bois dur de 1^{ère} qualité.
- Diamètre : 40 mm.



Référence	Longueur en m	kg
6229	1,10	0,750
6230	2,00	1,850
6231	2,50	2,000
6232	3,00	2,550

Type agréé France Télécom



Réf. 6233

- Robuste, maniable, à descente contrôlée.
- Type agréé France Télécom.
- Livré complet avec chaîne et traverse.



Hauteur fermé	910 mm
Course	600 mm
Puissance de levage	6,4 T
Poids en ordre de marche	71 kg
Levier long	800 mm

Désignation	Référence	Longueur en m	kg
Chaîne	6234	2,20	9
Traverse	6235	0,60	20



HARNAIS ANTICHUTE

Réf. 6236

- Spécial monteur de lignes.
- Conforme aux normes EN 361 et EN 813.
- Large ceinture dorsale.
- Bretelles en sangle polyester en forme «Y» ajustables.
- Courroies cuissardes avec renfort réglables.
- 1 point d'accrochage sternal, dorsal et 2 dés latéraux pour maintien au travail.
- Poids : 2,200 kg.

Voir kit pylonniste, page suivante.



HARNAIS DE SÉCURITÉ

Réf. 6237

- Avec ceinture de maintien au travail.
- Conforme aux normes EN 361 et EN 358.
- Sangles polyester largeur 40 mm.
- Réglage des bretelles par boucles à serrage progressif.
- Réglage au niveau des cuisses par boucles automatiques.
- 3 points d'accrochage : 1 dorsal et 2 sternaux.
- Poids : 1,820 kg.



HARNAIS DE SECURITÉ

Réf. 6238

- Conforme à la norme EN 361.
- Utilisations multiples.
- Sangle polyester largeur 40 mm.
- Réglage des bretelles et des cuissardes par boucles à serrage progressif.
- 2 points d'accrochage : dorsal et sternal.
- Poids : 1,025 kg.



KIT ERGONOMIQUE - Spécial Élagueur

Réf. 6239

- Conforme aux normes EN 358 et EN 813.
- Poids : 14,500 kg.

Composition :

- Harnais antichute **Réf. 6240**
- Longe de maintien au travail **Réf. 6241** en drisse. Diamètre 12 mm - longueur 3 mètres - renforcée d'un câble acier et équipée d'un tendeur à double système de blocage et d'un mousqueton à verrouillage automatique.
- Cordage polyamide de diamètre 15 mm - longueur 20 mètres **Réf.6242**
- Longe polyamide - diamètre 12 mm Longueur 1 mètre **Réf. 6243**
- 2 mousquetons à vis **Réf. 6244**
- 1 mousqueton à verrouillage automatique **Réf. 6245**
- Sac de lancer avec tresse polyester de 50 m. **Réf. 6246**



- Paire de grimpettes **Réf. 6053**

- Cantine en plastique polypropylène 75 x 35 x 28,5 cm **Réf. 6247**

KIT PYLONISTE - Spécial travaux en suspension

Réf. 6248

- Conforme aux normes EN 358 et EN 813.
- Poids : 6 kg.

Composition :

- Harnais antichute **Réf. 6236**
- Longe de maintien au travail **Réf. 6249**, en cordage polyamide toronné - diamètre 15 mm - longueur 2 mètres, équipée d'un tendeur de longe à double système de blocage **Réf. 6250** et d'un mousqueton à verrouillage automatique **Réf. 6251**
- Longe fourche **Réf. 6252** avec absorbeur d'énergie équipé d'un mousqueton à vis - cordage diamètre 10,5 mm en 2 brins de 1 mètre avec chacun un mousqueton **Réf. 6245** (acier - verrouillage automatique à double sécurité - grande ouverture : 60 mm).
- Sac de rangement en toile **Réf. 6253**





HARNAIS DE SÉCURITÉ ERGONOMIQUE

Réf. 6240

- Spécial élagueur.
- Conforme à la norme EN 358 et EN 813.
- Large ceinture dorsale.
- Bretelles avec renfort ajustables par boucles automatiques.
- Courroies cuissardes avec renfort et boucles à serrage progressif.
- 1 point d'accrochage latéral et 2 dés latéraux pour le maintien au travail.
- Siège intégré permettant un travail en suspension prolongée dans une position assise.
- Poids : 3,000 kg.

Voir kit ergonomique, page précédente.



CEINTURE ERGONOMIQUE

- Spéciale monteur de lignes.
- Conforme à la norme EN 358.
- Agréée EDF.
- Boucle automatique.
- 2 ancrages latéraux - 2 dés de service.
- Poids : 1,000 kg.

Référence	Taille
6254	S - M
6255	M - XL



CEINTURE DE SECURITÉ EN CUIR

Réf. 6256

- Largeur 130 mm.
- Blanchet cuir chromé largeur 40 mm - renforcé d'une sangle polyamide.
- Muni de 4 dés d'accrochage.
- Poids : 1,300 kg.



LONGE «UNIVERSELLE»

Réf. 6257

- Corde polyamide avec témoin d'usure, cosse nylon et manchon souple.
- Longueur : 4 mètres.
- Diamètre : 12 mm.
- Équipée d'un tendeur de longe en alliage léger, d'un mousqueton acier à vis et d'un mousqueton en alliage léger à double verrouillage.
- Poids : 0,890 kg.



GANTS ISOLANTS

- Pour travaux sous tension.
- Latex naturel.
- Longueur 36 cm.
- Taille 9 (8 - 10 - 11 sur demande).
- Coloris : Blond.
- S'utilisent avec surgants en cuir.

Référence	Classe	Epaisseur en mm	Tension d'utilisation en volts	Tension d'essai en volts
6259	00	0,5	500	2 500
6263	0	1	1 000	5 000
6267	1	1,5	7 500	10 000
6271	2	2,3	17 000	20 000
6275	3	2,9	26 500	30 000



SURGANTS CUIR

- Pour protection gants latex naturel.
- Fleur Bovin hydrofugée.
- Manchettes croûte de bovin - Longueur 100 mm.
- Bride de serrage au poignet avec velcro.
- Poids : 0,225 kg.

Référence	Taille
6278	9
6279	10
6280	11



GANTS ISOLANTS COMPOSITES

- Associent performances diélectriques et résistances mécaniques élevées.
- Longueur 41 cm.
- Taille 9 (8 - 10 - 11 - 12 sur demande).
- Coloris : Orangé.

Référence	Classe	Epaisseur en mm	Tension d'utilisation en volts	Tension d'essai en volts
6282	BT/LV	2,1	1 000	10 000
6287	1	2,5	7 500	20 000
6292	2	2,9	17 000	30 000
6297	3	3,1	26 500	40 000
6302	4	3,6	36 000	50 000



GANTS FLEUR BOVIN

Réf. 6306

- Coupe américaine.
- Pouce palmé.
- Retour sur index.
- Dos avec élastique de serrage.
- Taille : 10.
- Couleur : Chamois.
- Poids : 0,120 kg.



GANTS CROÛTE BOVIN DOUBLÉS FLANELLE

Réf. 6307

- Type Docker.
- Manchette tricot élastique.
- Dos toile avec renfort cuir.
- Onglets.
- Taille : 10.
- Poids : 0,160 kg.



GANTS PROTECTION MÉCANIQUE RENFORCÉE

Réf. 6308

- Type Docker.
- Coupe américaine.
- Pouce palmé.
- Protège artère et retour sur index.
- Dos en toile avec élastique de serrage.
- Bande de renfort sur manchette.
- Onglets.
- Paume renforcée.
- Taille : 10.
- Poids : 0,080 kg.



GANTS CROÛTE ORDINAIRE

Réf. 6309

- Type Docker.
- Coupe américaine.
- Pouce palmé.
- Protège artère et retour sur index.
- Dos en toile avec élastique de serrage.
- Bande de renfort sur manchette.
- Onglet au bout des doigts.
- Couleur : gris.
- Taille : 10.
- Poids : 0,135 kg.



GANTS ENDUIT LATEX

- Crêpé vert sur coton.
- Dos aéré.
- Poids : 0,110 kg.

Référence	Taille
6310	8
6311	9
6312	10



CASQUE IDRA

Réf. 6313

- Casque de protection en polyamide.
- Avec écran bulle intégré.
- Destiné à l'industrie électrique où existe le risque d'arc électrique des courts-circuits (Électricité Basse Tension).
- Modèle sans aération.
- Isolation électrique 440 V.
- Coiffe en tresse textile.
- Conforme à la norme EN 397.
- Ecran conforme à la norme EN 166.
- Coloris : Blanc.
- Poids : 0,620 kg.



CASQUE IRIS

Réf. 6314

- Casque de protection en A.B.S.
- Avec aérations et lunette-masque de protection intégrée.
- Destiné aux divers métiers du bâtiment, des travaux publics et de l'industrie.
- Lunette-masque de protection en polycarbonate.
- Conforme à la norme EN 166 de classe optique 1 (utilisation longue durée), prévue pour une utilisation de base et permet le port de lunettes correctrices.
- Coiffe en tresse textile.
- Jugulaire 4 points.
- Conforme à la norme EN 397.
- Coloris : Blanc
- Poids : 0,420 kg.



CASQUE BRENNUS

Réf. 6315

- Casque de protection en polyéthylène.
- Avec aérations.
- Coiffe en tresse textile.
- Jugulaire coton 12 mm.
- Conforme à la norme EN 397.
- Coloris : Blanc
- Poids : 0,330 kg.



CASQUE BRENNUS FORESTIER

Réf. 6316

- Caractéristiques du casque BRENNUS. **Réf. 6315**


Composition :

- Un pare visage : une visière grillagée en acier inoxydable et écran d'ombre.
- Coquilles anti-bruit.
- Un couvre nuque en nylon enduit de PVC.
- Conforme aux normes EN 352-3 et EN 1731.
- Coloris : Orange
- Poids : 0,430 kg.



SACOCHE A OUTILS

- Type rigide.
- Cuir vachette pleine fleur.
- Deux poches dont une avec rabat.
- Deux passants au dos pour adaptation sur ceinture de sécurité.

Référence	Dimensions en cm	 kg
6317	25 x 23 x 10	0,860
6318	30 x 22 x 12	1



SACOCHE PORTE-OUTILS

Réf. 6319

- Cuir croûte.
- Modèle double 11 compartiments.
- Ceinture en sangle synthétique.
- Boucle détachable et réglable rapidement.
- Dimensions : 55 x 22 x 4 cm
- Poids : 0,660 kg.



SACOCHE A OUTILS EN TEXTILE

Réf. 6320

- Résistante et légère.
- Multiples poches intérieures et latérales.
- Protège genou intégré.
- Poignée mousse.
- Soute de rangement.
- Dimensions intérieures : 36 x 19 x 19 cm.
- Poids : 2,200 kg.



Réf. 6321 - Pince universelle - 180 mm.
• Poids : 0,295 kg.



Réf. 6322 - Pince coupante diagonale - 180 mm.
• Poids : 0,355 kg.



Réf. 6323 - Pince becs demi-ronds - 200 mm.
• Poids : 0,235 kg.



Réf. 6324 - Pince becs plats - 160 mm.
• Poids : 0,180 kg.



Réf. 6325 - Pince à dénuder - 160 mm.
• Poids : 0,205 kg.



• Tournevis Plat Bi matière

Référence	Dimensions en mm	kg
6326	3,5 x 100	0,045
6327	4 x 100	0,046
6328	5,5 x 150	0,082
6329	6,5 x 150	0,104



• Tournevis cruciforme Bi matière

Référence	Dimensions en mm	kg
6330	4 x 75	0,045
6331	6 x 125	0,098



• Tournevis Pozi Bi matière

Référence	Dimensions en mm	kg
6332	4 x 75	0,050
6333	6 x 125	0,096



BERCEAU D'APPUI POUR ÉCHELLE

Réf. 6334

- Longueur 23 cm.
- Largeur intérieure 3 cm inox.
- Support caoutchouc - Alu.
- Poids : 0,460 kg.



APPAREIL DE CERCLAGE A CLIQUET

Réf. 6335

- Assure une tension parfaite et contrôlée, coupe le feuillard en fin d'opération.
- Livré sous coffret.
- Poids : 2,000 kg.



APPAREIL DE CERCLAGE A VIS

Réf. 6336

- Pour pose feuillard sur tous les poteaux.
- Tend, replie et coupe le feuillard.
- Sans limiteur de couple.
- Livré sous coffret.
- Poids : 2,400 kg.



PINCE A COUPER LE FEUILLARD

Réf. 6337

- Spéciale acier traité.
- Poids : 0,680 kg.



FEUILLARD

- Acier inox.
- Rouleau de 50 mètres.

Référence	Largeur en mm	Épaisseur en mm	kg
6338	10	0,4	1,600
6339	10	0,7	3,000
6340	20	0,4	3,200
6341	20	0,7	6,000



AGRAFE (OU BOUCLE) DE CERCLAGE

- Acier inox.

Réf. 6342 pour feuillard de largeur de 10 mm.

Réf. 6343 pour feuillard de largeur de 20 mm.



GRIMPETTES POUR ÉLAGAGE

Réf. 6052

- Acier forgé.
- Pointe usinée interchangeable.
- Courroies cuir chromé 1^{er} choix.
- Protection latérale et tibiale cuir naturel.
- Finition électro zingage.
- Hauteur de tige : 42 cm
- Poids : 2,700 kg.

GRIMPETTES POUR ÉLAGAGE

Réf. 6053

- Acier forgé.
- 2 pointes prises dans la masse.
- Courroies cuir chromé 1^{er} choix.
- Hauteur de tige : 44 cm
- Finition : Apprêt noir.
- Poids : 2,600 kg.

CASQUE BRENNUS FORESTIER ORANGE

Réf. 6316

- Caractéristiques du casque. Réf. 6315

Composition :

- Un pare visage : une visière grillagée en acier inoxydable et écran d'ombre.
- Coquilles anti-bruit.
- Un couvre nuque en nylon enduit de PVC.
- Conforme aux normes EN 352-3 et EN 1731.
- Poids : 0,430 kg.

HACHETTE avec ou sans étui avec manche bois galbé

- Longueur du taillant : 12,5 cm

Référence	Avec étui protecteur cuir et passant pour fixation à la ceinture	Sans étui	kg
6344		x	0,800
6345	x		1,000

HACHE tout usage

- Longueur du taillant : 15 cm

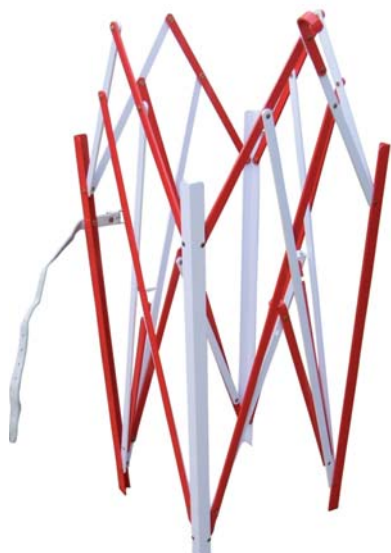
Référence	manche bois	manche composite	kg
6346	x		1,500
6347		x	1,500

CROISSANT - Ouverture 24 cm.

Référence	Sans étui	Avec étui protecteur cuir	kg
6348	x		1,000
6349		x	1,200

SERPE A BEC

Référence	Avec étui protecteur cuir et passant pour fixation à la ceinture	Sans étui	kg
6350		x	0,400
6351	x		0,600



GARDE-FOU - Modèle France Télécom

Réf. 6352

- Protection ouverture chambre.
- Léger en duralinox rouge et blanc.
- Repliable.
- Hauteur : 965 x 965 x 900 cm
- Poids : 5,500 kg



CASQUE ANTI-BRUIT

Réf. 6353

- Serre-tête en plastique incassable.
- Coussinets souples.
- Poids : 0,70 kg.



BALISE DE CHANTIER

Réf. 6354

- PVC orange fluorescent.
- Deux bandes blanches réfléchissantes.
- Hauteur : 50 cm
- Poids : 1,300 kg.

PANNEAUX DE SIGNALISATION, RUBANS...

- Sur demande...



**LIMITE DE LA ZONE DE TRAVAIL
NE PAS FRANCHIR**



TREPIED DE SAUVETAGE ET ACCESSOIRES



Kit complet avec câble de de 20 m - Réf. 6355

- Trépied, ancrage temporaire destinée à recevoir des systèmes antichutes, et de secours.
En aluminium.
Hauteur mini 1,74 m, maxi 2,48 m.
Largeur mini 1,10 m, maxi 1,63 m.
Equipé de 2 poulies spéciales pour passage de câbles.
Réf. 6356

- Console de fixation pour antichute **Réf. 6357**

- Antichute à rappel automatique, treuil intégré, liberté d'action 20 m **Réf. 6358**

- Treuil avec sa console de fixation **Réf. 6359**

- Câble galva 20 m, ø 5 mm, anti-giratoire **Réf. 6360**

- Sac en toile de bâche pour transport.
Dimensions : 1900 x 290 x 290 mm.
Réf. 6361



APPAREIL ANTICHUTE

Réf. 6362

- Enrouleur à câble acier constitué d'un boîtier avec ressort de rappel qui maintient constamment le câble en tension entre le point d'accrochage et l'utilisateur.
- Le câble s'enroule et se déroule automatiquement suivant les allées et venues ; en cas de chute il se bloque instantanément.
- Longueur de câble : 20 mètres.
- Autres longueurs entre 10 et 40 mètres sur demande.
- Poids : 11,000 kg.



Réf. 6363



Réf. 6364



Réf. 6365



Réf. 6366

Treuil hydraulique conçu pour le tirage d'une câblote au cours des opérations de service telles que les montages, les régulations et la pose de câbles souterrains. Tirage direct sur le tambour. Un circuit hydraulique fermé permet la variation continue de la vitesse dans les deux sens de rotation à travers un seul levier de commande. Autres modèles à la demande.

Référence	∅ int. tambour en mm	∅ ext. tambour en mm	Largeur utile en mm	Capacité de câble acier en m	Tirage maxi en KN	Vitesse maxi en m/min
6363	150	325	420	300 ∅ 8 mm	10	32
6364	200	500	500	800 ∅ 8 mm	10	40
6365	270	500	500	500 ∅ 10 mm	30	70
6366	400	700	700	450 ∅ 16 mm	50	65

POSSIBILITÉ DE FABRICATION DE PIÈCES SUR MESURE SUIVANT PLAN.
PIÈCES MÉCANO SOUDÉES. NOUS CONSULTER.



Découpe jet d'eau abrasif
de tous matériaux



Presse plieuse

Découpe de tôles par poinçonnage



Soudure

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») sont applicables tant aux consommateurs, c'est-à-dire toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale (ci-après « les Consommateurs »), qu'aux professionnels, c'est-à-dire les acheteurs agissant dans l'exercice de leur activité professionnelle (ci-après « les Professionnels »), sous réserve toutefois des dispositions spécifiques applicables à chacune de ces deux catégories.

2. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

En cas de modifications sensibles des données économiques, notamment des coûts de main-d'œuvre, de matières ou de transports, nous nous réservons le droit de réviser nos prix. Toutes modifications, soit de taux, soit de la nature des taxes fiscales auxquelles sont assujetties nos ventes, sont répercutées, dès leur date légale d'application, sur les prix déjà remis par nous à nos clients, Consommateurs ou Professionnels, ainsi que sur ceux des commandes en cours. Ces modifications ne peuvent être en aucun cas un motif de résiliation de la commande. Le Client peut payer ses commandes au Vendeur selon les conditions spécifiées sur le devis ou le bon de commande ou sur la facture. Nos marchandises sont payables au comptant et sans escompte à la livraison, sauf stipulation contraire. Les délais de paiement du client, qu'il soit consommateur ou professionnel, sont fixés à 15 jours à compter de la date d'émission de la facture, et, en ce qui concerne exclusivement les clients professionnels, ne peuvent dépasser 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture. Le non-respect d'une des échéances convenues, entraînera l'application 1/ des pénalités pour retard de paiement calculées à compter de la date d'exigibilité du paiement à un taux fixé à trois fois le taux de l'intérêt légal et 2/ d'une indemnité forfaitaire de compensation de frais de recouvrement de 50 euros, due en cas de retard de paiement à partir d'une durée trente jours à compter de la date d'exigibilité du paiement. En cas de retard ou de défaut de paiement, par déchéance du terme, l'intégralité des sommes dues devient immédiatement exigible, à compter de la date de la mise en demeure. Ce montant forfaitaire s'ajoute aux pénalités de retard, mais n'est pas inclus dans la base de calcul des pénalités. Si les frais de recouvrement réellement engagés sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sur justification peut être demandée.

3. LIVRAISONS

Pour les Consommateurs, la responsabilité du risque de perte ou d'endommagement des biens est transférée au moment où le consommateur ou un tiers désigné par lui, et autre que le transporteur proposé par le Vendeur, prend physiquement possession de ces biens. Lorsque le consommateur confie la livraison du bien à un transporteur autre que celui proposé par le Vendeur, le risque de perte ou d'endommagement du bien est transféré au consommateur à la remise du bien au transporteur, la responsabilité des ETS LACOSTE ne pouvant être recherchée. Lors de la prise de possession, il appartient au client, ou à son représentant, de connaître de l'état de la marchandise. Si l'exécution de la commande donnait lieu à des réserves de la part du Client, celles-ci devront être formulées immédiatement lors de la prise de possession ou lors de la remise du bien au transporteur mandaté par l'Acheteur. Passé ce terme, même sans complet paiement du prix, aucune réclamation sur la commande ne pourra être acceptée.

Pour les Professionnels, quel que soit le mode de transport, et même expédiées franco, les marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire. En cas de retard, perte, avarie ou vol, il appartient au client, Professionnel, de prendre l'initiative de la réclamation auprès du transporteur, et ce, dans les délais impartis par lettre recommandée avec accusé de réception. Les délais de livraison énoncés dans le présent article sont prévus sous réserve que les ETS LACOSTE soient en possession de tous les renseignements nécessaires que le Client s'engage à lui remettre au plus tard le jour de la commande.

Pour les Professionnels, les délais de livraison et de transport communiqués n'ont qu'une valeur indicative, et ne sont pas susceptibles d'entraîner l'application d'indemnités de retard. Ils ne constituent aucun engagement de notre part. Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs produits, les produits commandés sont livrés en une seule fois.

Pour les Consommateurs, à défaut d'indication ou d'accord de l'acheteur, le délai maximum de livraison est de 30 jours à compter de la conclusion du contrat. Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs produits, les produits commandés sont livrés en une seule fois. A titre d'information, et sans que le Vendeur ne soit lié par ce délai, un délai moyen de livraison est indiqué sur les fiches produits. Si le délai de livraison de 30 jours n'est pas respecté, l'acheteur peut résoudre le contrat par lettre recommandée avec accusé de réception ou par un écrit sur un autre support durable, si, après avoir enjoint le Vendeur, selon les mêmes modalités d'effectuer la livraison ou de fournir le service dans un délai supplémentaire raisonnable, le Vendeur ne s'est pas exécuté dans ce délai.

Pour cela, il doit envoyer son annulation par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse du Vendeur. Le Vendeur s'engage à effectuer le remboursement au plus tard dans les quatorze jours suivant la date à laquelle le contrat a été dénoncé.

4. RESERVE DE PROPRIETE

Le transfert de propriété des marchandises est suspendu au paiement intégral du prix. Par paiement, il faut entendre toute opération assurant la disposition effective des fonds dans les mains du créancier, quel qu'en soit le support ou le mode. A défaut de paiement, nous nous réservons la reprise des marchandises vendues. Jusqu'au complet paiement du prix, les marchandises seront considérées comme consignées. L'acheteur supportera le risque des dommages que lesdites marchandises pourraient subir ou occasionner pour quelque cause ce soit, y compris en cas de force majeure ou de cas fortuit et ce, dès la prise de possession des marchandises. Il devra à toute demande du Vendeur justifier de la souscription pour couvrir ces risques d'une assurance pour le compte de qui il appartiendra, et du paiement des primes y afférentes. Dans le cas où notre société devrait revendiquer les marchandises, elle conserverait les acomptes reçus à titre de dommages et intérêts. Il est interdit au Client de disposer des marchandises pour les revendre, les transformer ou en modifier leur nature. Nous devons être immédiatement informés de toute saisie ou autre atteinte portée à nos droits.

5. GARANTIES

Pour les Consommateurs,

Les dispositions relatives à la garantie légale de conformité et à la garantie légale des vices cachés sont applicables. En cas de défaut de conformité (bien impropre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable, qui ne correspond pas à la description donnée par le Vendeur ou qui ne possède pas les qualités annoncées par le Vendeur ou convenues avec le client) ou vice caché (défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que le client ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus), le client peut agir dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice pour les vices cachés et de la délivrance du bien pour les défauts de conformité. Le client est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien (ce délai sera porté à 24 mois à compter du 18 mars 2016). En cas de défaut de conformité, le client pourra en demander son remplacement. Si le remplacement du produit est impossible, le client peut le rendre et se faire restituer le prix du produit ou le garder et se faire rendre une partie du prix. La même faculté lui est ouverte d'une part, si le remplacement ne peut être mis en œuvre dans le délai d'un mois suivant la réclamation ou, d'autre part, si le remplacement cause un inconvénient majeur au client. La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

En cas de défauts cachés de la chose vendue, le client peut rendre le produit et se faire restituer le prix ou le garder et se faire rendre une partie du prix.

Pour toute question ou réclamation relative à l'exécution des présentes, le client peut contacter le Service clients selon les modalités suivantes:

Par téléphone : 05.53.62.42.92 (prix d'un appel local)

Par courrier : AU SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE ETS LACOSTE

Conformément à la loi, sont rappelées les dispositions légales suivantes :

- Article 1641 : Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

- Article 1648 alinéa 1 : L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

- Article L211-4 : Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L211-5 : Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; 2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L211-12 : L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Pour les Consommateurs et les Professionnels

Sous exclues de toute garantie, les défauts de conformité qui résulteraient d'une utilisation - anormale ou de la négligence de l'acheteur. Les dimensions, couleurs et poids des matériaux soumis à variation en raison de leur nature ou de leur mode de fabrication bénéficient des tolérances d'usage. Une réclamation quelconque ne dispense pas de l'obligation de payer toutes marchandises pour lesquelles il n'existe aucune contestation.

6. CLAUSES GENERALES :

VALIDITE DES CONDITIONS GENERALES

Toute modification de la législation ou de la réglementation en vigueur, ou toute décision d'un tribunal compétent invalidant une ou plusieurs clauses des présentes Conditions Générales ne saurait affecter la validité des présentes Conditions Générales. Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les clients à méconnaître les présentes Conditions Générales. Toutes conditions non expressément traitées dans les présentes seront régies conformément à l'usage du secteur du commerce aux particuliers, pour les sociétés dont le siège social se situe en France.

INDIVISIBILITE

Si l'une des présentes clauses devait être déclarée nulle ou contraire à une norme impérative ou d'ordre public de droit français, seule cette clause serait affectée par la nullité. Ni la convention ni les autres clauses des présentes conditions générales ne seraient affectés par la nullité.

MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES

Les Conditions Générales sont datées de manière précise et pourront être modifiées et mises à jour par le Vendeur à tout moment. Les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur au moment de la commande. Les modifications apportées aux Conditions Générales ne s'appliqueront pas aux commandes passées avant la date de modification. Le fait que le Vendeur ne se prévale pas pendant une période donnée de l'une quelconque des présentes Conditions Générales ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de ladite condition ou plus généralement des autres conditions.

CONTESTATIONS

L'élection de domicile est faite par le Vendeur à son siège social. L'ensemble des relations contractuelles entre le Vendeur et le client, issu de l'application des présentes Conditions Générales et tous litiges en découlant, quelle qu'en soit la nature, seront soumis à tous égards au droit français.

Les clients et le Vendeur conviennent de faire leur possible pour résoudre à l'amiable les désaccords susceptibles de résulter de l'interprétation, l'exécution ou la cessation de leurs relations contractuelles. Tout différend entre les clients et le Vendeur concernant l'existence, la validité, l'exécution, l'interprétation ou la cessation des présentes Conditions Générales, ou plus généralement tout litige trouvant son origine dans l'exécution des présentes relations contractuelles de vente des produits, entre le Vendeur et les clients, sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux français. Pour ce qui concerne le cas spécifique des litiges avec un Professionnel, toute contestation qui pourrait survenir à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution des présentes Conditions Générales sera du ressort du tribunal de commerce du siège social du vendeur, qui a compétence exclusive, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, et ce nonobstant toute clause contraire.

CONDITIONS PARTICULIERES EN CAS DE DEMARCHAGE ET VENTE HORS ETABLISSEMENT : DROIT DE RETRACTATION

Par vente hors établissement, on entend :

- une commande conclue entre le Client consommateur et le Vendeur en dehors de l'établissement du Vendeur, en leur présence physique simultanée, y compris à la suite d'une sollicitation, ou d'une offre faite par le Client consommateur, - ou une commande conclue dans l'établissement du Vendeur ou au moyen d'une technique de communication à distance, immédiatement après que le Client consommateur ait été sollicité personnellement et individuellement, consommation dans un lieu différent de l'établissement du Vendeur et où les parties étaient physiquement et simultanément présentes. Dans le cas d'une vente hors établissement, le Vendeur ne peut recevoir aucun paiement ou aucune contrepartie, sous quelque forme que ce soit de la part du Client, avant l'expiration d'un délai de sept (7) jours à compter de la signature de la Commande, à moins que celle-ci n'ait été conclue au cours d'une réunion organisée par le Vendeur au domicile du Client ayant préalablement et expressément accepté que la Commande y soit conclue.

Le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la livraison pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision, en notifiant sa décision au Vendeur par courrier postal, télécopie ou courrier électronique. En cas de rétractation, le Client devra restituer, au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la notification de sa décision de se rétracter, les marchandises étant précisé qu'il supportera les frais directs de restitution. Le Vendeur remboursera au Client la totalité des sommes versées au plus tard dans les quatorze (14) jours de la date à laquelle il a été informé de la décision du Client de se rétracter. Cependant, le remboursement pourra être différé jusqu'à réception complète des marchandises. Dans le cas où la marchandise aurait subi entre la date de livraison et celle de la restitution une dépréciation résultant d'une utilisation autre que nécessaire à s'assurer de ses caractéristiques et de son bon fonctionnement, le Vendeur pourra déduire du montant à restituer au Client les frais correspondant à la dépréciation de cette marchandise.

ROYAL SÉCURIT



LACOSTE SARL



12 Avenue Pasteur - 24160 EXCIDEUIL
Tél. : 05 53 62 42 92 - Fax : 05 53 62 93 46
info@lacoste-outillage.com
www.lacoste-outillage.com



Fabrication française
24 - Dordogne